

CERTIFICAT

Je, soussigné, Michel PRIOUZEAU, Maire d'ARVERT, certifie avoir procédé à la mise à disposition du public du recueil des actes administratifs de la Commune d'ARVERT pour la période allant du 1er janvier au 30 avril 2019.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à ARVERT, le 6 mai 2019

Le Maire,



M. Priouzeau
M. PRIOUZEAU